



## **Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2017, salle des 3 sapins à Bière**

L'assemblée étant régulièrement convoquée pour 20h00, Monsieur le Président ouvre la séance à 20h03. Il salue les 18 personnes présentes et s'enquiert de remarques éventuelles concernant l'ordre du jour joint à la convocation. Aucune remarque de la part de l'assemblée, l'ordre du jour sera donc suivi tel que présenté.

### **2. Lecture du PV de l'assemblée générale 2016**

Jean-Daniel passe la parole à la secrétaire pour la lecture du P.V de l'assemblée générale 2016 qui ne suscite ni question, ni remarque. Le PV est donc accepté à l'unanimité.

### **3. Rapports**

#### **3.1 Rapport du Président.**

- Divers membres du comité vous ont représentés lors des assemblées FVA et SAR. Les PV de ces réunions paraissent dans notre journal préféré.
- Le cours d'élevage a connu son succès habituel.
- Les cours de vulgarisation ont été bien suivis.
- La course nous a conduits dans les Dombes. Nous avons rendu visite à un apiculteur. Puis visiter le bourg médiéval de Perrouge.
- La société électrique de la région de Nyon a offert 15 000 francs pour le développement de l'apiculture de la région. Le projet proposé par Nyon était la fourniture de reines aux apiculteurs.
- Nous sommes à la recherche de bénévoles pour notre fête du 100<sup>ème</sup> le 1, 2 et 3 juin 2018.

#### **Quelques nouvelles de la FVA**

- Situation financière FVA : très saine
- Changement de caissier M. Didier Reymond de la société de Lausanne a été élu pour remplacer le caissier sortant.
- La FVA est forte de 1077 membres à ce jour

#### **3.2 Rapport du caissier**

Notre caissier nous donne quelques chiffres concernant nos finances :

Le loto a rapporté 1050.- francs

La course a coûté 3225.- francs

Fortune nette au 31 01 2017 21 060.- francs

Augmentation de fortune de 1113.60 francs

#### **3.3 Rapport des vérificateurs de comptes**

La commission de vérification composée de Laurent Bertholet rapporteur et Lucien Ringoir vérificateur, s'est réunie lundi 29 février à Bière.

La commission de vérification certifie que les comptes présentés sont exactes et demande de donner décharge au caissier, au comité et à la commission.

La commission remercie le caissier pour son excellent travail.

### **3.4. Rapport du contrôleur de miel saison 2016**

Entre la section de Bière et Côte Vaudoise, **4** apiculteurs ont renouvelés la check-list apisuisse, **27** contrôles de miel ont été effectués.

**3138 labels Suisse** ont été distribués ainsi que **7500 labels FVA**.

Le taux d'humidité s'est tenu entre **16.1 et 18.5%**.

Tous les contrôles ont été acceptés.

Mis aux voix tous ces rapports sont acceptés à l'unanimité, les comptes sont acceptés et les décharges accordées.

### **4. Elections**

#### **4.1 Election des vérificateurs**

Lucien Ringoir passe rapporteur et Bernadette Meylan est élue vérificatrice.

### **5. Rappel des délégués SAR**

L'assemblée SAR est prévue le 18 mars à Grange-Vernet, Moudon. Notre président invite chacun à s'y rendre.

### **6. Activités annuelles 2017**

La broche le 18 juin

La course de 5 août

### **7. Rapport de l'inspecteur des ruchers**

Comme déjà indiqué le service vétérinaire va contrôler nos ruchers et notre production de miel « du rucher à la table » selon les mêmes critères et prescriptions de l'agriculture.

Petit coléoptères des ruches : actuellement en Italie.

Les frelons asiatiques sont à nos portes dans la Franche Comté.

Séquestre feu bactérien :

Du **10 avril au 12 mai**. Un seul cas dans le canton sur une plante d'ornement.

### **8. Divers et propositions individuelles**

Fernand Bovy pose la question sur la circulation en forêt pour se rendre au Vermeilley. Les apiculteurs sont des exploitants apicoles, il faut s'annoncer comme d'habitude.

La parole n'étant plus demandée, notre Président peut clore cette assemblée à 21h02

Il invite chacun pour le verre de l'amitié offert par la société.

Le Président

*J-D. Bertholet*  
J-D. Bertholet

La secrétaire.

*Myriam Stoll*  
Myriam Stoll